

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

الديوان  
خلية الاتصال

العرض الصحفي الخاص بالقطاع  
الأربعاء 16 سبتمبر 2020

## انتهت فترة إقامة الطلبة في 30 جوان الماضي لاتمديد للمستفيدين من منح دراسية بالخارج

إدراج الطلبة المستفيدين من منح الذين انتهت فترة إقامتهم في 30 جوان 2020 في قائمة الرعايا الذين سيتم إجلاؤهم بأثر فوري». ويخصوص الطلبة الذين انتهت فترة منح دراستهم ما بين منتصف مارس ونهاية يونيو، أشارت الوزارة أن «تمديدات استثنائية قد منحت لهم من أجل تمكينهم من سد حاجياتهم الضرورية المرتبطة بإقامتهم».

أعلنت وزارة التعليم العالي والبحث العلمي، أمس، في بيان لها أن الطلبة المستفيدين من منح الذين انتهت فترة إقامتهم بالخارج في 30 جوان 2020 غير معنيين بعملية تمديد المنح.

وأوضحت الوزارة أنه «تبعاً للطلب الذي تقدم به 25 طالبا مستفيدا من منح في إطار البرنامج الوطني الاستثنائي 2018/2019، تم الاتفاق على

دعتهم وزارة التعليم العالي إلى ملء استمارة معلومات على  
المنصة الرقمية

## الشروع في تسوية وضعية الطلبة المسجلين في الخارج

دعت وزارة التعليم العالي والبحث العلمي، جميع الممنوحين من  
أساتذة وطلبة وطلبة دكتوراه غير الأجراء المستفيدين من تكوين  
إقامي بالخارج، إلى ملئ استمارة طلب المعلومات الخاصة على  
المنصة الرقمية قبل يوم الأحد المقبل.  
وفي هذا السياق أعلنت وزارة التعليم العالي الطلبة الممنوحين بتونس  
بأنه قد تم الشروع في اتخاذ الإجراءات الضرورية لتنظيم عودتهم  
بصفة سريعة.  
وبخصوص الطلبة المبرمجين للتكوين الإقامي بجامعة أليكانت،  
أعلنت الوزارة أن شهادات التكفل المالي موجودة على مستوى  
الوزارة، وستقوم بإرسالها بداية من اليوم إلى المؤسسات والطلبة.  
ومن جهة أخرى نبهت وزارة التعليم العالي الطلبة المبرمجين للتكوين  
الإقامي بالمجر، بأنه تم توجيه جميع التعليمات إلى المؤسسات  
الجامعية لبرمجة امتحانات نهاية الدراسة لليسانس والماستر في  
أقرب الآجال، وهذا لتمكين الطلبة من الحصول على شهاداتهم، وإنهاء  
إجراءات التسجيل في الجامعات المجرية.  
وأوصت الوزارة الطلبة الذين لم تتم برمجة امتحاناتهم، و الذين لم  
يستلموا شهادات نهاية الدراسة، أن يتقربوا من مديري الجامعات التي  
يدرسون بها.

■ ق. و

سعيدة

## يوم دراسي حول الوقاية من كورونا في الوسط الجامعي

نُظِم، بداية الأسبوع الجاري، على مستوى الإقامة الجامعية مازوني عبد العزيز بسعيدة، يوم دراسي حول الاجراءات الوقائية لتفادي انتشار عدوى فيروس كورونا في الوسط الجامعي، وذلك في سياق الإستعداد الجيد والتحضير المتواصل لاستئناف السنة الجامعية وفق البروتوكول الصحي المعد من طرف الديوان الوطني للخدمات الجامعية ووزارة التعليم العالي والبحث العلمي، فيما أكد المحاضرون في هذا اللقاء، على أهمية الالتزام بالتطبيق الصارم والتقيد بهذه الإجراءات سواء من طرف مصالح مديريات الإقامات الجامعية المعنية باستقبال الطلبة باعتبارها الامكنة التي يستقر فيها الطلبة المقيمين خلال دراستهم ويحتكون مع بعضهم البعض أكثر من فضاءات الكليات والمعاهد البيداغوجية، كما شدد هؤلاء على أهمية الحملات التحسيسية والتوعية لفائدة الطلبة من اجل ضمان السير الحسن لمشوارهم الدراسي في ظروف صحية امنة وسليمة.

ح . بوبكر



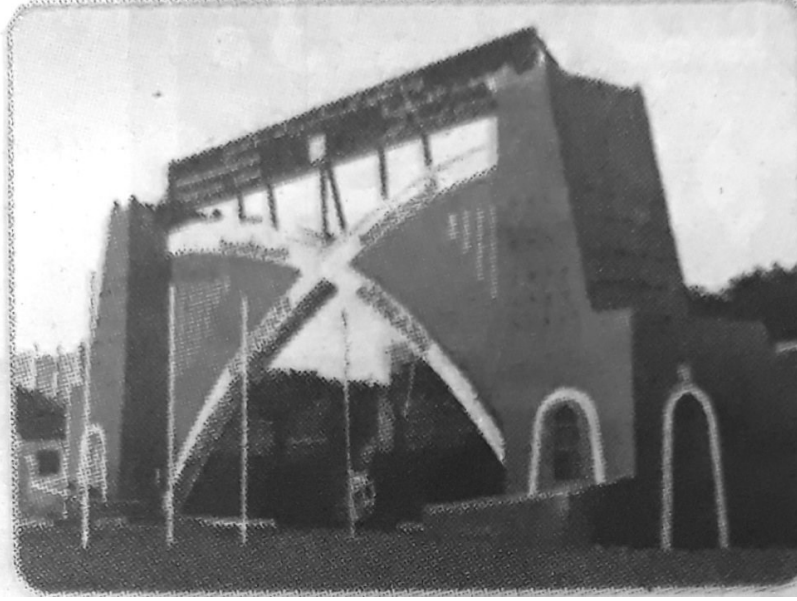
## سطيف

# تخرج 525 أستاذا في 6 تخصصات

الجامعية المقبلة أن امتحانات السداسي الثاني للمتخرجين جرت عن بعد. كما أضاف أن الوضع الصحي الاستثنائي حتم إجراء امتحانات السداسي الثاني للسنة الجامعية لفائدة الطلبة المتخرجين عبر المنصة الرقمية العالمية "مودل" على غرار الجامعات والمدارس العالمية كون أن الخيارات المطروحة لإنهاء السنة الجامعية قليلة جدا، حسب، إضافة إلى جاهزية المدرسة من الناحية التقنية والبشرية والمادية لتنظيم الامتحانات عن بعد. ق. م

تخرج، أول أمس، من المدرسة العليا للأساتذة "مسعود زوغار" بمدينة العلمة (شرق سطيف) 525 أستاذا يمثلون الدفعة الثالثة وذلك في 6 اختصاصات لفائدة الأطوار التعليمية الثلاثة في اختصاصات الرياضيات والفيزياء واللغات العربية والفرنسية والإنجليزية والتاريخ والجغرافيا. وأوضح مدير ذات المدرسة علي بوقرورة خلال تشييطه بالمدرسة ندوة صحفية حول السنة الجامعية 2019 - 2020 والتحضيرات الجارية لانطلاق السنة

## جامعة أدرار تهدد الأساتذة في عز كورونا!



● أثارت تعليمة لجامعة أدرار جدلا حادا وسط الأساتذة الجامعيين، وحملت عنوان "تعليمة بخصوص غياب الأساتذة"، حيث أن الوثيقة تم تحريرها في 14 سبتمبر، وطلبت حضورا فوريا وفعليا للأساتذة يوم 16 من الشهر ذاته، لاستلام جداول الحراسة، وطلبت "تطبيقا صارما للإجراءات المنصوص عليها قانونا في حالة الغياب". والغريب في الأمر أن عديد الأساتذة يقطنون بولايات ومناطق بعيدة سواء في الجنوب أو الشمال ومن الصعب برمجة تنقل إلى مدينة أدرار البعيدة بهذه السرعة (في ظرف 48 ساعة) خصوصا في الظروف الصحية التي تمر بها البلاد.

## طلبة الفندقة بعين البنيان يوصلون الإضراب

واصل أول أمس طلبة المدرسة العليا للفندقة والإطعام بعين البنيان إضرابهم، إذ يصرون على عدم استئناف الدراسة إلى حين مغادرة المدير العام، الذي سجلوا عليه ما وصفوه بما أخذ. وهم يناشدون وزير التعليم العالي التدخل السريع لتلبية طلبهم وإنقاذ مستقبلهم الدراسي من الضياع. ورغم قرابة الشهر من تنظيم وقفات احتجاجية، والدخول في إضراب مفتوح، بالإضافة إلى الرسائل الموجهة إلى الوزير الأول، ورئيس الجمهورية منذ أسبوع. غير أنه إلى يومنا لم يتم اتخاذ أي إجراء في صالحهم.

وأوضح أحد ممثلي الطلبة في حديث مع "الشروق" أنهم توجهوا إلى وزارة التعليم العالي واستقبلهم مدير التعليم العالي ووعدهم بتسوية وضعية المدرسة واتخاذ الإجراءات اللازمة دون خرق لدفتر الشروط الأسبوع المقبل. وأملهم كبير في تنفيذ الوعود التي قطعتها لهم الوزارة في أقرب الآجال.

■ حورية. ب



LE P<sup>r</sup> YAHIA TAQIYEDDINE, CHEF DE DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA COMMUNICATION À L'UNIVERSITÉ DE M'SILA :

## «FAIRE BARRAGE À CEUX QUI TENTENT DE DÉFORMER LA RÉALITÉ»

*Le professeur Yahia Taqiyeddine est chef de département des sciences de la communication à l'université Mohamed-Boudiaf de M'sila. Il livre, dans cet entretien, son analyse de la situation des médias, et explique que la constitutionnalisation des droits et libertés fondamentales devrait être accompagnée de règles juridiques contraignantes.*

Entretien réalisé par : T. Kaidi

**El Moudjahid :** Les Algériens sont 30 millions sur le web et 20 millions sur les réseaux sociaux. Dans l'Algérie nouvelle, les responsables insistent sur l'impératif de la communication comme moyen pour une meilleure gestion des affaires de la cité. Votre avis sur la question ?

**Yahia Taqiyeddine :** Superviser, contrôler, et gérer les affaires publiques dans un État moderne ne passent pas sans une communication efficace, qui, dans cette perspective, sera considérée comme la condition sine qua non pour la consolidation de fonctionnement de ses institutions, et ce dans les limites de la gestion de la fluidité des informations dans un cadre libre et démocratique, mais aussi le respect de la vie privée. On peut dire que les usagers des réseaux sociaux constituent une communauté virtuelle qui a ses propres codes et règles de communication. Du coup, l'État doit réfléchir à une nouvelle stratégie de communication allant à

une plus large horizontalité, et non pas une approche verticale centralisée. Les autorités doivent se pencher sur une stratégie de communication publique transparente. Il n'est pas inutile de rappeler que nous irons vers ce que je qualifie de communication démocratique au sein d'un espace public ouvert à des catégories sociales jusque-là marginalisées. L'efficacité de la lutte contre les fake-news passe par une amélioration du discours médiatique, de manière à ce qu'il s'accorde avec les besoins des citoyens et avec les caractéristiques des nouvelles technologies.

**Un secteur de communication puissant et moderne est l'un des facteurs de la stabilité du système démocratique. Comment pourrait-on opérer ce changement ?**

Le monde traverse une période de changements technologiques profonds. Parler de leadership médiatique pour un pays géant comme l'Algérie ne sera concrétisé, à mon

avis, que si l'on réussit trois défis. Il y a d'abord la vision politique du rôle des médias.

Les gouvernants doivent consacrer la presse comme partenaire dans le processus et la pratique démocratique. Nous constatons aujourd'hui l'émergence d'une nouvelle vision : les hautes sphères de l'État, à savoir la présidence, insistent sur l'impératif de la coopération avec la presse et les journalistes, et ce à travers l'élargissement des espaces d'expression pour débattre tout ce qui intéresse le citoyen. Il y a à là une reconnaissance politique du rôle des médias, qui constitue un prétexte pour une responsabilité sociale partagée.

Il faut promouvoir, ensuite, une diplomatie culturelle en encourageant la production de contenus médiatiques, pour rehausser l'image de l'Algérie dans le monde. Il faut réfléchir à consolider la présence médiatique de l'Algérie sur la scène internationale, pour défendre ses positions et occuper les espaces, de manière à faire barrage à ceux qui tentent de déformer la réalité à des fins idéologiques et politiques. Conquérir l'espace web, à travers l'enrichissement des contenus digitaux, la mise en ligne de bases de données accessibles dans tous les secteurs et la réflexion sur un cadre juridique de la presse numérique figurent aussi parmi les chantiers urgents.

**Le ministre de la Communication qualifie le secteur de champs de mines et de ruines, signe que plusieurs problèmes entravent jusqu'à présent l'édification d'un système médiatique professionnel...**

En effet, la détérioration constatée est le résultat de plusieurs problèmes étroitement liés. Les entreprises de presse étaient, par le passé, liées par un cordon ombilical à l'Ancp pour les ressources en publicité.

Ce qui a laissé émerger des pratiques de gestion ne reposant pas sur le principe de la compétence ; il y a eu une collusion dangereuse entre la sphère politique et la sphère médiatique qui éloigne la presse de sa responsabilité sociale, et la pousse vers une logique purement mercantile.

S'ajoute à cela, un système juridique non intégré, en dépit de l'adoption de la loi organique de l'information en 2012. Cependant, plusieurs règles et dispositions de cette loi restent toujours gelées.

La loi sur l'audiovisuel a besoin elle aussi d'amendement, dans l'objectif de dessiner une feuille de route pour répondre aux exigences actuelles, notamment la transformation digitale, dont a parlé le ministre.

Les conditions socioprofessionnelles des journalistes et la qualité de la formation sont aussi parmi les

facteurs qui impactent négativement la valeur du travail et de la production journalistique.

**Dans le cadre de l'amendement de la Constitution, les libertés publiques et les droits sont évoqués comme principes fondateurs de la nouvelle Algérie...**

En plus de leur constitutionnalisation, la mouture insiste sur le fait que ces droits et libertés doivent être assortis de garanties juridiques pour assurer le respect de leur caractère fondamental. L'article 54 du projet de la Constitution est un pas positif à valoriser. Cette précision aura dans l'avenir un effet réel sur l'accès à l'information, pour responsabiliser, lutter contre la corruption et consolider la bonne gouvernance.

Le chapitre sur les droits et libertés devrait être renforcé par un ensemble de textes juridiques à caractère contraignant. À mon avis, cela permettra de renforcer la pratique démocratique. Parler de libertés fondamentales devrait aussi nous rappeler le principe des devoirs civiques, car ils sont liés dans le cadre de la citoyenneté responsable. L'idée de faire de la liberté, le point d'appui de la philosophie politique de l'État constitue l'une des manifestations les plus frappantes de l'influence des règles et de la pratique de la démocratie.

T. K.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# FACILITER LE RETOUR DES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES

*Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué avant-hier avoir pris toutes les mesures nécessaires pour un retour «rapide» et «effectif» des étudiants inscrits dans des universités tunisiennes et souhaitant retourner à leurs universités respectives.*

«**L**e ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique porte à la connaissance de l'ensemble des étudiants qui se sont inscrits au niveau des universités tunisiennes et qui souhaiteraient retourner à leurs universités respectives, que toutes les mesures nécessaires pour un retour rapide et effectif sont prises, et que les détails de leur retour seront fixés prochainement», précise un communiqué de ce ministère.

Selon la même source, les 34 étudiants qui ont bénéficié d'une formation résidentielle à l'université d'Alicante en Espagne



«recevront, dès aujourd'hui (hier, ndr), directement ou par la voie de leurs établissements, les documents de prise en

charge les concernant. De même que ceux qui ont bénéficié d'une formation résidentielle en Irlande et dont le nombre est

de 36 et qui n'ont pas encore reçu leurs documents de prise en charge. Ces derniers sont informés que lesdits documents seront à leur portée dès le 17 septembre au plus tard».

Pour ce qui est des étudiants qui sont prévus pour une formation résidentielle en Hongrie, et dont le nombre atteint 36, les instructions ont été données, précise-t-on, aux universités, pour «organiser les examens finaux (en licence et en master), le plus tôt possible, pour qu'ils puissent obtenir leurs attestations de réussite et finaliser les procédures d'inscription dans les universités hongroises», conclut le communiqué.

## SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS ET CHERCHEURS UNIVERSITAIRES **LES STRUCTURES DE SOINS SONT OBSOLÈTES**

L'amélioration de la qualité des soins passe, au préalable, par l'établissement d'un système de prévention et de dépistages fiable des maladies, mais également par une éducation des citoyens, des aspects qui auraient dû être encadrés par la Loi sanitaire instituée en 2018, mais qui, depuis, n'a jamais été appliquée.

Pour le professeur Rachid Belhadj, le président du Syndicat national des enseignants et chercheurs universitaires, il devient urgent de se pencher sur tous ces problèmes, d'autant, dit-il, que de nouvelles pathologies ont fait leur apparition ou se sont développées, depuis, à l'exemple du cancer, des maladies cardiovasculaires et autres toxicomanies. Accueilli hier à l'émission «L'Invité de la rédaction», de la radio, celui-ci considère que pour faire face à cette situation épidémiologique «très importante», les décideurs politiques se doivent de tenir leur promesses à se pencher «sérieusement» sur le secteur de la Santé et à faire appel à toutes les compétences. «Nous sommes, s'insurge-t-il, abandonnés et lassés par les promesses.» Le professeur rappelle que le secteur de la Santé continue de fonctionner avec les structures de soins obsolètes, héritées de la colonisation. Pointant du doigt la qualité de soins offerte dans certains établissements hospitaliers, il déclare comprendre que des nationaux préfèrent aller se faire soigner à l'étranger, notamment en Tunisie, où, déclare-t-il, ils se font traiter par des médecins «que nous avons formés durant les années 1970».

Abordant le statut des médecins pratiquant dans le secteur public et celui des paramédicaux, le chef de service de médecine légale à l'hôpital Mustapha juge légitime de revaloriser conséquemment leur rémunération, si l'on ne veut pas, dit-il, les voir aller offrir leurs services sous d'autres cieux. Occupant, d'autre part, les fonctions de directeur médical et paramédical, l'intervenant aborde, par ailleurs, le «drame créé, faute de reconnaissance et de respect envers ces nombreux médecins spécialistes qui empruntent le chemin de l'exil pour aller offrir leurs services dans des hôpitaux à l'étranger». Il signale, à ce propos, que des médecins généralistes et des internes sont contactés avant la fin de leur formation, pour se préparer à aller passer leurs concours en France, «pour être recrutés dans des hôpitaux du Golfe ou bien en Allemagne ou au Canada».

«Nous ne pouvons pas tenir, résume-t-il, avec un système de soins où tout le monde se plaint» et dont la dépendance, ajoute-t-il, est totale en matière d'équipements et de consommables, en particulier.

## BOURSIERS DONT LE SÉJOUR EST ARRIVÉ À TERME LE 30 JUIN

# PAS DE PROLONGATION

Les boursiers, dont le séjour à l'étranger est arrivé à terme le 30 juin 2020, ne sont pas concernés par l'opération de prolongation de bourses, a indiqué hier le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, dans un communiqué. «Faisant référence à une requête adressée par 25 étudiants boursiers du programme national exceptionnel 2018/2019», le ministère précise qu'il a été «convenu d'intégrer les boursiers, dont le séjour est arrivé à terme le 30 juin 2020, dans la liste des ressortissants éligibles avec effet immédiat au rapatriement». S'agissant des boursiers dont les allocations d'études sont arrivées à terme échu entre mi-mars et fin juin, le ministère indique que des «prolongations à titre exceptionnel ont été accordées, afin de leur permettre de subvenir aux besoins essentiels liés à leur séjour».



## **UNIVERSITÉ DE MASCARA Sit-in de soutien avec l'enseignant Yahiaoui**

Hier, ils étaient très nombreux les enseignants des différentes facultés à se rassembler devant le rectorat de l'université Mustapha Stambouli de Mascara en signe de soutien à leur collègue et confrère, le docteur Ahmed Yahiaoui (64 ans), enseignant à la faculté des sciences de la nature et de la vie, jugé et condamné en comparution immédiate par le tribunal de Tighennif, le 10 août dernier, à 18 mois de prison ferme pour une affaire de destruction de biens publics. Sous les regards des policiers en civil et en uniforme, les enseignants ont brandi plusieurs pancartes sur lesquelles on pouvait lire : «Nous demandons la libération immédiate du docteur Yahiaoui Ahmed», «Yahiaoui est innocent», «Les enseignants universitaires solidaires» et «Nous avons grande confiance en la justice algérienne». Selon le communiqué rendu public par le bureau de wilaya du Syndicat des enseignants du supérieur solidaires (SESS), *«le frère du docteur Ahmed Yahiaoui a subi une attaque cardiaque. Ce qui a contraint M. Yahiaoui à l'emmener en urgence à l'hôpital de Tighennif. Présent sur les lieux et constatant que le dispensaire était fermé, il a d'abord frappé à la porte d'accès, se rendant compte que personne ne venait alors que son frère était en train de souffrir devant ses yeux, il a dû enfoncer la porte en espérant trouver une personne à l'intérieur. Il s'en est suivi un échange verbal avec les policiers présents sur les lieux. Suite à cela, il a été embarqué avant d'être présenté devant le procureur de la République et jugé en comparution immédiate.»*

Le frère d'Ahmed Yahiaoui a succombé à son attaque.

Les enseignants universitaires se sont donné rendez-vous, le 23 septembre, devant la cour d'appel de Mascara en signe de soutien et de solidarité avec leur collègue.

*«Nous avons une totale confiance en la justice et en les juges qui ont une grande expérience professionnelle. Nous espérons que mercredi prochain, notre confrère retrouve la liberté»*, lancera Bahlouli Abou El Fadl, enseignant universitaire et militant des droits de l'homme à Mascara. **Souag Abdelouahab**

ENS MESSAOUD ZOUGHAR  
D'EL EULMA (SÉTIF)

# DES EXAMENS ONLINE, UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE

**U**ne première dans l'histoire de l'Université algérienne, l'École normale supérieure de Sétif, Messaoud Zoughar (ENS), basée à El Eulma, a pu organiser des examens online. La réussite de la prouesse est le fruit du titanesque travail de cinq ingénieurs et techniciens de l'établissement. Générée par la pandémie de la Covid-19, la crise sanitaire a contraint la direction de l'école à emboîter le pas à des universités françaises, allemandes, espagnoles, qataries et marocaines. Ciblant 516 étudiants en fin de cycle, l'opération, lancée le 25 août dernier, a pris fin le 6 septembre sans grands problèmes. A la grande satisfaction de toute la communauté de l'école ne pouvant faire autrement. Contacté par *El Watan Etudiant*, le professeur Ali Boukaroura, directeur de l'école de formation des professeurs d'enseignement primaire (bac + 3 ans), des professeurs de l'enseignement moyen (bac + 4 ans) et des professeurs de l'enseignement secondaire (bac + 5 ans), a tenu à mettre en exergue les performances des informaticiens et des enseignants de l'établissement. «Le coronavirus a accéléré la numérisation de l'acte

*pédagogique. Après l'enseignement à distance imposé par la crise sanitaire, nous nous attaquons désormais à l'épineux volet de l'examen online appliqué dans de nombreuses universités étrangères. Mises devant le fait accompli, les compétences de l'Université algérienne ont pu trouver des solutions aux problèmes les plus complexes»,* dira en préambule l'universitaire. Et d'enchaîner : «La conjoncture difficile du coronavirus nous empêchait d'organiser les examens à l'école. Nous étions devant un véritable dilemme, car nous ne pouvions différer les examens de 516 futurs professeurs pourvus de postes budgétaires. Pris entre le marteau et l'enclume, nous devions trouver une solution. Tout sauf une simple sinécure, l'examen online, nécessitant des moyens humains et matériels, s'imposait. En dépit de la complexité de la mission, nos informaticiens ne rechignent pas. L'opération est lancée sur la plateforme Moodle. Disposant d'un compte et du mot de passe de leurs étudiants, les enseignants des trois départements (langues, sciences, lettres arabes et histoire/géographie) ayant auparavant subi une formation accélérée, s'impliquent totalement. Des fichiers d'examen des

*différents modules enseignés sont mis en place. Le planning est établi en fonction des aléas du débit et de la connexion internet.»* Interrogé sur la fiabilité de l'essai et les innombrables embûches rencontrées, le professeur Ali Boukaroura répond en toute décontraction : «Ce n'est pas du tout évident de proposer un examen online pour 14 modules d'une seule filière, en l'occurrence les lettres arabes et histoire-géographie. L'ENS Messaoud Zoughar l'a fait. Le procédé n'est pas parfait, mais il est fiable à 95%. Le taux de fraude est nul. Avec un temps déterminé et un sujet à la carte, c'est-à-dire différent du camarade, l'étudiant n'y pense même pas. Afin de contourner les coupures et la faiblesse du débit, on a travaillé vendredi jusqu'à une heure tardive de la nuit. Le taux d'absence est nul. Les étudiants des zones enclavées ont fait l'effort pour participer à cette belle aventure.» Notre interlocuteur tenant à rendre hommage à tous les personnels de son école devant, sans nul doute, faire des émules.

**Kamel Beniaïche**



**Pr DJAMEL EDDINE AKRETCHÉ.** *Recteur de l'USTHB*

# «Finir l'année dans des conditions sanitaires et pédagogiques conformes à la norme»

Entretien réalisé par  
**Amina Ahres**

**Que comptez-vous appliquer comme mesures de sécurité sanitaires au sein de l'université pour cette rentrée ?**

Il faut savoir que notre souci principal est d'achever l'année universitaire 2019/2020 dans les meilleures conditions sanitaires et dans le respect des normes pédagogiques. Nous comptons tout d'abord réduire nos effectifs et, vu que le présentiel va démarrer le 19 septembre, si nous ne rencontrons aucun imprévu, nous pourrions achever cette année et entamer bientôt l'année 2020/2021.

**Quel est le plan que vous comptez appliquer pour assurer le bien-être des étudiants ?**

Nous allons diviser le nombre de nos étudiants en trois sessions pour avoir le minimum d'étudiants possible au sein du campus. De ce fait, nous allons organiser la fin de l'année universitaire en commençant avec les premières années master (M1) et les troisièmes années licence (L3). La deuxième session représentera les premières et deuxième années licence. Nous avons donné la priorité aux (L3) pour qu'ils puissent terminer et avoir leur diplôme et pour pouvoir s'inscrire en 1<sup>re</sup> année master. Quant aux (L1) ils ont un choix de spécialité à faire une fois la 1<sup>re</sup> année décrochée, eh bien sûr, nous allons diviser les groupes de chacune des spécialités pour avoir au moins 16 étudiants par 50 m<sup>2</sup>. Nous ferons des cours d'une heure uniquement et seulement pour les modules essentiels, en excluant les matières secondaires, par exemple une session fera ses cours le matin de 8h à midi et une autre entamera ses cours de 13h à 17h.

**Pensez-vous vraiment que le nettoyage et la désinfection peuvent se faire en si peu de temps ?**

Concernant le nettoyage, nous sommes encore en train de nous équiper de gel hydroalcoolique, de désinfectants et toute la logistique nécessaire. Quant aux masques, malheureusement je ne pourrais assurer leur disponibilité que pour notre personnel du nettoyage et les agents de sécurité et peut-être pour les enseignants.



L'USTHB abrite plus de 46 000 étudiants et nous ne pourrions pas leur fournir ce grand nombre de masques chaque jour.

**Beaucoup d'étudiants se plaignent de la mauvaise qualité des cours à distance. Pensez-vous qu'il sera possible de poursuivre les cours ou sera-t-il nécessaire de faire un récapitulatif pour pouvoir boucler le S2 ?**

Je peux garantir que la majorité de nos enseignants ont présenté leurs leçons sans aucun problème, à part celui de la connexion qui est souvent lent. Cependant, ils ont été capables de communiquer avec leurs étudiants et nous avons établi des bilans qui prouvent que ça a bien fonctionné. En ce qui concerne l'évaluation, les matières secondaires ainsi seront évaluées sous forme d'exposés ou de travaux à remettre. Pour les matières essentielles, l'étudiant devra les passer sur place. Nous avons déjà fait une réunion avec les délégués de chaque pôle, je leur ai expliqué comment se déroulera la reprise et vu que les délégués ont les cours enregistrés, ceux qui ont été «branchés» dès le début auront déjà la base et tout ce qu'ils ont besoin de savoir. Concernant le présentiel, il sera sous forme de cours/TD. Il y a eu plus de 80% d'enseignants et d'étudiants qui ont enseigné et suivi des cours à distance et nous ne pouvons certainement pas ignorer leurs efforts et refaire toutes les leçons. Nous essayons d'être en adéquation avec

les autres universités dans le monde qui vont bientôt entamer une nouvelle année universitaire. De notre côté, on est obligés de prendre des mesures exceptionnelles pour une année exceptionnelle et bien sûr en prenant compte des enseignements à distance. Nous espérons boucler cette année dans les délais, c'est-à-dire du 26 novembre, et pouvoir enfin commencer l'année universitaire 2020/2021 et recevoir les nouveaux bacheliers.

**Une réunion s'est tenue récemment à l'USTHB entre le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et les recteurs des universités ; pouvez-vous nous expliquer sur quoi a porté cette réunion ?**

Une réunion pareille a été également tenue dans les universités de l'Est et de l'Ouest, elle a rassemblé les responsables des universités du Centre. Lundi dernier, nous avons fait une réunion des vice-recteurs de la scolarité des universités du Centre pour discuter de «l'arrêté du 26 août» cet arrêté offre des mesures qui facilitent le bouclage de cette année pour l'étudiant, ça lui permet de ne pas participer aux TD (les cours présentiels). Avant cet arrêté, les étudiants devaient avoir un tiers des crédits nécessaires pour le S1 et 2 tiers pour le S2, avec cet arrêté, cette condition a été enlevée et de ce fait, l'étudiant peut être admis en 2<sup>e</sup> année avec les dettes du S2 de la 1<sup>re</sup> année, de ce fait, il pourra passer les examens du S2 de la première année en deuxième année sans être pénalisé. Cela dit, si l'étudiant a raté son premier semestre et sachant que son année n'est pas assurée, il peut la bloquer sur demande et reprendre son année sans être comptabilisé. Les années précédentes, on demandait un justificatif pour toute personne désirant bloquer son année, la pandémie est un justificatif qui sera accepté et l'étudiant ne sera nullement pénalisé. Cet arrêté dicte également que les soutenances de master et de doctorat peuvent être traitées autrement aussi, depuis le mois de juillet nous organisons des soutenances à huis clos, cependant, nous offrons la possibilité à nos étudiants de nous envoyer leur mémoire par e-mail et il sera corrigé et noté par nos enseignants.

**A. A.**

## L'UNIVERSITÉ D<sup>r</sup> MOHAMED LAMINE DEBAGHINE SÉTIF II

# L'EXPÉRIMENTATION DE LA REPRISE PAR VAGUES

**A**près plusieurs mois de repos «imposé» par la crise sanitaire planétaire, les 26 749 étudiants de l'université D<sup>r</sup> Mohamed Lamine Debaghine Sétif II, fréquentant les facultés des langues étrangères, de droit et sciences politiques, des sciences sociales et humaines, s'apprentent à regagner les bancs de leur campus. La situation exceptionnelle implique des moyens exceptionnels. La reprise de l'activité pédagogique d'une année universitaire ébranlée par la pandémie de la Covid-19 sera à la fois singulière et particulière. Par mesure sanitaire, les étudiants contraints de poursuivre les études du deuxième semestre à distance vont devoir reprendre les cours et les examens par vagues. D'une capacité théorique de 17 000 lits, les résidences universitaires du campus s'adaptent et vont devoir loger un étudiant par chambre. Pas facile à mettre en place, la machine est prête, d'après le professeur Khier Guechi, recteur de l'université répondant sans ambages à *El Watan-Etudiant* : «La pandémie du coronavirus a im-

*pacté l'activité pédagogique obligée de s'adapter à la conjoncture. En plus de l'enseignement à distance, les étudiants ne disposant pas de l'outil informatique ou habitant des zones où le débit est faible ont bénéficié de photocopies et de CD. Pour réussir la reprise et la fin de l'année 2019/2020, nous avons mobilisé toutes les ressources. En application des orientations du ministère, nous allons procéder par vague. S'étalant du 19 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2020, la première concerne la 3<sup>e</sup> LMD et la 1<sup>re</sup> année master. Scindée en deux parties, la première période est réservée à la révision des cours, la deuxième sera consacrée aux examens. La deuxième vague est programmée du 2 au 15 octobre, elle ne concerne que la 1<sup>re</sup> année. La 3<sup>e</sup> année LMD est attendue du 18 au 29 octobre. Afin d'éviter toute mauvaise surprise, les étudiants résidents seront logés dans des chambres individuelles.» Les chapitres des fins de cycle, des rattrapages et de la prochaine rentrée prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre prochain n'ont pas été*

*éludés. «Malgré les contraintes de la pandémie, l'université D<sup>r</sup> Mohamed Lamine Debaghine n'a pas fermé ses portes. La preuve, 6 doctorants ont présenté leur thèse. Il en est de même pour 63 étudiants en master. Un deuxième contingent de 277 étudiants en master va soutenir d'ici le 30 septembre. La période du 2 au 30 novembre prochain est consacrée aux examens finaux du 2<sup>e</sup> semestre et aux rattrapages des deux semestres. Nous ne ménageons aucun effort pour offrir à nos étudiants les meilleures conditions et bien préparer la rentrée prochaine. L'apparition du coronavirus nous oblige par ailleurs à consolider l'enseignement à distance, dispensé actuellement par 280 enseignants, soit 40% de nos effectifs. La maîtrise de l'enseignement à distance –outil pédagogique des temps- nous oblige à généraliser la formation de tous nos effectifs», conclut le recteur, décidé à relever les nouveaux défis...*

**Kamel Beniaïche**



UNIVERSITÉ  
FERHAT ABBAS  
SÉTIF I

## Création de deux nouveaux pôles technologiques

■ Portant fièrement le nom d'une grande figure du nationalisme et fondateur des Amis du manifeste et de la liberté (AML), l'autre cause des massacres du 8 Mai 1945, l'université Ferhat Abbas Sétif I amorce, après 42 ans d'existence, un nouveau virage. La nouvelle étape est synonyme d'ouverture à l'international et de partenariat avec l'environnement économique national, faisant de plus en plus confiance au savoir et à l'expertise des universitaires algériens. La nouvelle dynamique repose sur les épaules des 1955 chercheurs travaillant loin des feux de la rampe. Très favorables à la recherche scientifique, les orientations économiques du gouvernement, encouragent l'université de Sétif à élargir son champ d'action. Générés par la Covid-19, les derniers bouleversements ont poussé l'UFAS et d'autres campus du pays à devenir des acteurs économiques de premier plan. L'autre face du coronavirus a donc permis à l'institution de créer deux nouveaux laboratoires, et deux pôles technologiques. De véritables unités de recherche pluridisciplinaire, les nouvelles acquisitions rehausent le statut de l'UFAS méritant amplement l'indice H=77 arraché par le nombre et la qualité des travaux et publications de ses chercheurs. Rattaché à l'institut d'optique et mécanique de précision, le laboratoire de la mécatronique, au cœur de toutes les machines et l'usine du futur sera d'un très grand apport à diverses industries. Domicilié à la faculté de médecine, le Laboratoire de biotechnologie et génomique en sciences médicales (LBGSM), agréé récemment, est une excellente opportunité pour la génétique et ses applications. N'étant plus l'apanage de la sphère Nord, le transfert technologique fait désormais partie de la nouvelle feuille de route de l'université algérienne. Dans ce domaine, l'UFAS, ne fonctionnant plus en vase clos, a beaucoup travaillé et progressé. Ainsi, l'université Ferhat Abbas a paraphé deux conventions cadres avec le Groupe algérien de l'université industrielle (GACU), organisme sous l'égide du ministère de l'Industrie, pour la création de deux pôles technologiques (industrie céramique et mécatronique). Elle est aussi partenaire dans un troisième pôle dédié à l'industrie pharmaceutique. *«Initié par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en étroite collaboration avec le ministère de l'Industrie, le partenariat université-industrie a pour mission principale le transfert technologique de l'université vers le secteur industriel en vue de booster la productivité, la qualité des produits, la croissance et le développement des entreprises. Cette nouvelle approche, basée sur le savoir et la connaissance, impactera la création d'emplois et de richesses. La démarche sera, à n'en pas douter, bénéfique aussi bien pour l'université que pour l'industrie nationale, lesquels font d'une telle complémentarité le socle de ce partenariat gagnant-gagnant»*, souligne Abdelkrim Benaïche, le recteur de l'UFAS pour laquelle l'ouverture sur le monde extérieur est une démarche intangible.

K. B.

UNIVERSITÉ  
DE M'SILA

## Une convention de partenariat signée avec Huawei

■ L'université Mohamed Boudiaf de M'sila vient de signer avec la société chinoise Huawei une convention de coopération, sous forme d'un memorandum d'entente, portant sur le développement de la digitalisation et de la formation, dans le cadre du programme Huawei ICT Academy. Ce programme, qui s'adresse aux étudiants du domaine du cloud, de la data, de l'intelligence artificielle ou des réseaux, a pour objectif de former des compétences numériques et des professionnels en TIC en travaillant activement avec les universités dans le développement de talents. Ainsi, la convention met l'accent sur le transfert de technologie, la promotion de l'innovation, le développement de l'information et de la communication (TIC), la consolidation de la formation et l'encouragement de l'excellence. Pour atteindre ces objectifs, des programmes de formation sont mis en place par les deux parties au profit des enseignants et des étudiants de l'Université. Le partenariat vise également à faciliter l'employabilité des jeunes diplômés et à soutenir des projets nationaux structurants dans le secteur des TIC, en délivrant des certifications Huawei dans les technologies fondamentales et de pointe. Il faut souligner que le système de certification Huawei est mondialement reconnu par l'industrie des TIC, les professionnels des TIC et les universités. Les deux partenaires se sont engagés à superviser le programme Huawei ICT Academy et à l'améliorer, échanger les informations et les documents pertinents y afférents en respectant le principe de confidentialité, et faciliter les contacts entre personnes impliquées dans les projets de collaboration. Cette collaboration va largement contribuer à l'acquisition des compétences des enseignants et des étudiants pour répondre aux besoins changeants de l'industrie des technologies de l'information. Le D<sup>r</sup> Kameleddine Heraghmi, directeur du numérique à l'Université de M'sila, a assuré que le programme de partenariat avec Huawei offre une expérience précieuse aux étudiants afin d'être certifiés sur des technologies de pointe accompagnant l'industrie future du secteur. Il a souligné par ailleurs que ce partenariat stratégique avec l'Université de M'sila démontre notre dévouement en faveur de la formation d'excellence aux étudiants.

R. S. E.

SES COMPÉTENCES SONT TOUJOURS MOBILISÉES

# Le CRBT au service de la lutte anti-covid



Investi dans cinq secteurs de recherche de pointe dont l'immunologie, la biotechnologie alimentaire, la biotechnologie et environnement, biotechnologie et agriculture, biotechnologie et santé et biotechnologie industrielle, le Centre de recherche en biotechnologie (CRBT), qui a dix années d'existence, a été placé sous les feux de la rampe à la faveur de la crise sanitaire. Son implication dans la lutte anti-coronavirus a été immédiate.

**D**isposant de moyens technologiques sophistiqués et d'une équipe d'au moins 150 chercheurs, le centre a mis ses équipements et ressources humaines au service de la stratégie anti-Covid. Les techniques du dépistage n'ayant pas de secret pour ses compétences, le Centre s'est proposé d'abriter l'antenne régionale de l'Institut Pasteur (IP), alors que les pouvoirs sanitaires avaient choisi un autre site. Et c'est tant mieux puisque l'initiative du CRBT a fait gagner du temps en matière de dépistage au moment où la courbe de l'épidémie connaît une ascension fulgurante. Le directeur Amar Azioune nous a expliqué cet engagement lors de l'inauguration de l'antenne IP : « Notre action entre dans le cadre de la solidarité, car nous croyons que le travail intersectoriel est la seule méthodologie pour mieux optimiser les efforts et par conséquent servir le citoyen. Oui, c'est notre choix et c'est nous qui avons pris l'initiative pour abriter l'antenne IP au sein du CRBT. Nous avons contacté le directeur de l'antenne pour une réunion, à l'issue de laquelle une visite des labos a été organisée le même jour. On a eu l'accord, et la raison est simple : on voulait offrir un meilleur environnement pour le staff médical de l'Institut Pasteur, car notre laboratoire est de confinement 2 avec des postes de sécurité microbiologique de niveau 2, ce qui est exigé au minimum pour manipuler ce type de virus. Tous les équipements nécessaires pour le diagnostic sont disponibles au CRBT, y compris les consommables et quelques réactifs. Aussi, notre service de Biosecurity & biosafety est le seul et unique service professionnel dans la gestion des risques biologiques en Algérie, car il a à son actif 7 ans de formation avec Sandia Laboratories (USA), et qui a été sanctionnée

par des certificats de formateurs». Depuis, des milliers de tests de dépistage à la PCR y ont été effectués et cela continuera tant que la pandémie sévit encore.

## DÉVELOPPEMENT D'UNE TECHNIQUE INNOVANTE

S'investissant davantage dans cette stratégie, le CRBT a développé une technique innovante pour mieux maîtriser la courbe des contaminations. Il s'agit des tests groupés, une approche qui a fait ses preuves dans bon nombre de pays. « Le test groupé est une procédure couramment utilisée pour réduire le coût du dépistage d'un grand nombre de personnes lors d'une épidémie infectieuse. Dans sa forme la plus simple, le test fonctionne en constituant un ensemble d'échantillons individuels, par exemple, du sang ou de l'urine dans un pool commun. Dans le cas où le pool est négatif, tous les individus qu'il contient sont identifiés négatifs, si le pool est positif, de nouveaux tests sont nécessaires pour identifier les individus positifs », nous a expliqué le D<sup>r</sup> Mustapha Bensaâda. En avril dernier, alors que la courbe épidémiologique était alarmante, ce généticien, spécialiste des tests de diagnostic par les outils de la biologie a, avec une équipe de chercheurs affiliée au CRBT, réalisé avec succès une approche innovante dont la finalité est « la mise en place d'une stratégie de dépistage massif et à moindre coût, par RT-qPCR, d'individus infectés par le SARS-CoV-2 dans une cohorte ayant un lien de proximité professionnelle, à l'image du corps médical et les corps constitués ». Une procédure proposée, est-il expliqué, « comme mesure prophylactique pour identifier des sujets positifs dans des groupes asymptomatiques d'une population à faible prévalence de

Covid-19 ».

Cette technique, si elle venait à être adoptée, réduirait largement les délais et les tests RT-qPCR, soutiennent les professionnels. L'équipe de recherche, ainsi que leur institution étaient confiantes dans l'adoption de cette stratégie aux résultats probants après sa présentation au Premier ministre, Abdelaziz Djerad, en visite à Constantine, le 2 mai dernier. Mais in fine, rien n'y fit. Ce procédé s'est éloigné de l'agenda sanitaire national, sept mois après la confirmation du premier cas Covid. On aurait pu choisir cette voie pour mieux contenir l'épidémie qui pourrait connaître un regain, notamment face au relâchement des gestes barrières, or aucune réponse n'a été communiquée aux concernés. « Nous n'avons aucune nouvelle concernant le procédé que nous avons réalisé il y a plusieurs mois », nous a indiqué le D<sup>r</sup> Bensaâda. Pourquoi donc a-t-on délaissé cette option au moment où les tests sérologiques sont autorisés sans pour autant se substituer à la PCR ? Le directeur du CRBT, le D<sup>r</sup> Amar Azioune, qui nous a aussi confirmé « ne pas avoir eu de réponse depuis », écarte la considération financière, car le coût d'un tel procédé demeure rationnel. A ce propos, l'estimation financière d'un test en fonction de la taille d'un échantillon effectuée dans ce cadre est « d'environ 15 000 DA, l'abaissement du prix de revient est de 90% avec un pool de 10 ». Cette défection des pouvoirs sanitaires à l'égard d'une telle recherche pourrait-elle seulement s'expliquer par le fait que l'Algérie a opté exclusivement pour le dépistage au cas par cas, en raison du manque de kits et de réactifs ? L'option du dépistage massif, même si elle n'a pas eu de suite, n'est nullement un revers pour la recherche. Elle aura tout simplement acté les compétences du CRBT. **Naima Djekhar**



## HAKIM AMROUCHE. Enseignant de philosophie à l'université de Tizi Ouzou

# «L'interactivité matérialise l'acte d'enseigner»

Propos recueillis par  
Hafid Azzouzi

Comment voyez-vous la reprise universitaire prévue pour le 19 septembre ?

Tout d'abord, il y a lieu de souligner qu'on ne peut parler de reprise qu'en présentiel. Ce dernier étant une exigence de l'acte même d'enseigner. S'il y aura reprise, vaut mieux tard que jamais. La décision de suspension des activités pédagogiques survenue en mars n'a pas tenu compte de l'indissociabilité du présentiel de l'acte d'enseigner ainsi que de la durée de la pandémie. Cela a généré tout le retard accusé. Et ce retard, personne ne saura ni ne pourra prétendre le récupérer sans qu'un minimum des contenus pédagogiques, renvoyant à un volume horaire de travail minimal, ne soit fait.

Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients de l'enseignement à distance utilisé durant la crise sanitaire provoquée par la Covid-19 ?

Ce qui a été utilisé n'est pas de l'enseignement tout court, pour ensuite le qualifier de formation à distance ou le comparer à l'enseignement en présentiel. De l'aveu même du premier responsable du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qui était l'invité de la rédaction du lundi 7 septembre 2020 sur les ondes de la radio chaîne III, ce qui a été mis en œuvre depuis la décision de suspension des activités pédagogiques a manqué gravement d'interactivité. C'est pour cela que nous n'avons jamais cessé de sonner le glas pour attirer l'attention. L'interactivité, qui matérialise l'acte d'enseigner, n'est possible que lorsque l'enseignant et l'enseigné sont mis en présence. La visioconférence, c'est ce qu'elle réalise : un présentiel à distance. Alors que dans l'enseignement à distance classique, appelé aussi «enseignement par correspondance», du présentiel est organisé périodiquement ou par intermittence. Quant au projet appelé par la tutelle «enseignement à distance» ou «télé-enseignement»,

il est inscrit parmi les priorités du ministère. et ce, depuis 2016.

De grands préparatifs sont en cours et touchent même à la loi sur l'enseignement supérieur. L'objectif recherché est la dématérialisation à terme de l'Université et sa sublimation en une forme virtuelle. Le prétexte mis en avant est l'effectif des étudiants et le nombre des nouveaux bacheliers, qui auraient franchi un certain seuil au-delà duquel l'Etat serait dans l'incapacité de garantir une place pédagogique pour tous. Ce projet va avoir, de toute évidence, des conséquences inéluctables, notamment sur le métier de l'enseignant et, dans le cas d'une coexistence de l'université physique avec l'université virtuelle, sur les critères d'admission. Mais, cela est un tout autre débat. Par contre, ce qu'il faudrait rappeler avec insistance, c'est que ce semblant de «télé-enseignement» a creusé les inégalités sociales et montré le désengagement de l'Etat à assurer l'égalité des chances, la gratuité de l'enseignement, et surtout le danger qui plane sur le caractère public de l'université algérienne.

Que préconisez-vous pour assurer une reprise susceptible de contribuer de manière effective à rattraper le retard qu'enregistre l'année universitaire en cours ?

Il n'y a pas que l'année en cours. L'année suivante est également concernée. C'est pourquoi il faut reprendre, et en présentiel. La date du 19 septembre, puisqu'elle a été retenue, n'est pas loin. Mais, il va falloir ne pas la reporter, quelle que soit l'allure de la courbe des nouveaux cas de contamination à la Covid-19. Si cette courbe renseigne sur la propagation du virus causal dans la population, elle ne renseigne nullement sur la situation sanitaire. Tant que les malades sont bien pris en charge, la situation est non seulement maîtrisée, la maladie est même endiguée. C'est en surmontant la peur qui nous habite que nous pourrions voir clair et mieux nous organiser et nous concentrer sur le sauvetage de l'année en cours en évitant de trop grignoter sur l'année suivante qui est déjà entamée.



L'obligation au respect des mesures barrières, c'est bien, mais la responsabilisation des membres de la communauté universitaire, c'est encore mieux. Sauver l'année pédagogique ne signifie pas la brader. Il y a un minimum de temps de travail à faire. Il doit être fait. L'évaluation aussi ne doit pas être bradée. Mais, malheureusement, des signes avant-coureurs de bradage de celle-ci sont venus dans le dernier arrêté de la tutelle (l'arrêté 633 du 26 août 2020). Le ministère exhorte au report, à l'année suivante, des matières fondamentales et méthodologiques non réalisées, pour raison de confinement, tout en déduisant les crédits qui leur sont alloués, du seuil minimal fixé par la réglementation pour l'admission au palier supérieur. Cela va créer une situation inédite où des étudiants seraient déclarés admis sans conditions, voire diplômés (pour les fin de cycle) alors que des programmes entiers de matières fondamentales et méthodologiques essentielles pour leur cursus et leur formation ne leur ont pas été dispensés.

H.A.

Tout en précisant que l'interactivité n'est possible qu'avec la présence de l'enseignant et de l'enseigné, Hakim Amrouche, enseignant de philosophie à la faculté des sciences humaines et sociales et l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, nous a souligné, dans cet entretien, que l'enseignement à distance utilisé durant la crise sanitaire a provoqué des inégalités sociales et montré le désengagement de l'Etat à assurer l'égalité des chances.

Le même universitaire a estimé aussi que personne ne pourra prétendre récupérer le retard accusé sans qu'un minimum des contenus pédagogiques, renvoyant à un volume horaire de travail minimal, ne soit fait.

## COLLOQUE SUR LA PRÉVENTION SANITAIRE À KOLÉA

### **L'importance de la communication dans la gestion de la pandémie**

**L**es participants à la rencontre sur la prévention sanitaire, organisée hier par le Cnes à l'École nationale supérieure de management à Koléa, ont appelé au renforcement du volet communicationnel et l'implication effective de la société civile, comme élément essentiel dans la stratégie nationale de la lutte contre la pandémie de la Covid-19. Les spécialistes et experts, qui se sont reliés au pupitre lors de ce colloque, à l'instar du P<sup>r</sup> Belhoucine, président de la cellule opérationnelle de suivi des enquêtes épidémiologiques, et la professeure Djaballah, psychologue clinicienne, ont mis l'accent sur la nécessité de recourir à une politique communicationnelle efficiente, notamment dans le contexte de pandémie qui provoque un choc dans les sociétés et engendre des crises de différents ordres, notamment socio-économique. Une communication efficace et l'implication de la société civile permettent, selon les intervenants, de mieux gérer la crise sanitaire. Cette rencontre sera couronnée, par ailleurs, par des recommandations qui seront soumises au Cnes.

■ A. L.